

Royaume du Maroc Ministère de la Justice et des Libertés ***



Cabinet

Communiqué du Ministère de la justice et des libertés

A la suite des événements enregistrés dans la ville de Casablanca, à l'occasion du match de football ayant opposé le 11 avril dernier les équipes du Raja et des FAR, événements ayant occasionné d'importants dégâts matériels aux biens d'autrui, les services de sécurité ont procédé à l'arrestation de 214 personnes qui ont été déférées à la justice. Parmi ces personnes se trouvent des enfants mineurs, des adolescents et des adultes ayant des antécédents judicaires en matière de trafic de stupéfiants.

Par ailleurs, il a été procédé, depuis le 15 avril dernier, au démantèlement de plusieurs réseaux de dealers et à la saisie d'une importante quantité de comprimés psychotropes et d'amphétamine, écoulés souvent parmi les mineurs.

Sensible aux souffrances des familles et convaincu qu'un grand nombre de jeunes gens parmi les personnes arrêtées ont été entraînés inconsciemment à commettre des actes de vandalisme, Sa Majesté Le Roi, que Dieu L'Assiste, a bien voulu donner Ses Hautes Instructions au ministre de la justice et des libertés en sa Qualité du chef du ministère public de présenter des réquisitions aux juridictions concernées afin d'élargir les mineurs et les remettre à leurs familles, jusqu'à ce que le tribunal statue sur les faits qui leur sont imputés.